

Bulletin d'engagement - Courses 4, 5, 6 et 7

1 bulletin / personne (à dupliquer si besoin)

A renvoyer avant le 15/03 : Saint-Brieuc Athlétisme, 67 rue T. Ribot, stade Hélène Boucher, 22000 Saint-Brieuc

Nom Prénom Sexe

Adresse

Date de naissance Nationalité

Nom de l'établissement scolaire Classe

Club N° de licence

Entreprise / Association

Course n° Catégorie

Je fournis ma licence FFA ou Triathlon en cours de validité (photocopie acceptée)
 un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an au jour de la course (photocopie acceptée)

J'autorise mon fils ou ma fille mineur(e) à marcher ou courir

Fait à le Signature (obligatoire)

Règlement

Certificat médical obligatoire (sauf pour courses 1, 2, 3) :

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-2-1 du Code du Sport, que les participants sont titulaires d'une licence 2021/2022 :

- Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme;
- Sportive au sens de l'article L. 131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition;
- délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation ou la Fédération Française de Pentathlon Moderne;
- délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive.
- ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisation en tant que justificatif.

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une compagnie d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Pour être valable l'attestation d'assurance doit préciser : « marche ou course pédestre sur route, organisée le 20 mars 2022 à Saint-Brieuc, soumise au décret du 18 octobre 1955 »

Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit d'utiliser - sans contrepartie - les photos prises lors des courses.

Impression : Tirvit - 02 96 78 20 78

DIMANCHE 20 MARS 2022

47^e édition



LES FOULÉES BRIOCHINES

Organisées par le Saint-Brieuc Athlétisme
Informations sur <http://saintbrieuc.athle.fr>
Inscriptions sur chrono-course



Crédit Mutuel
de Bretagne



Sobhi sport



Bleu Marine
Crêperie

E.Leclerc
Ploufragan



Programme

Courses : 1, 2 et 3 contrôlées

- 1 - 14h00 la Sobhi Sport - 950 m. Année 2015
- 2 - 14h15 la Crêperie Bleu Marine - 950 m. Années 2013-2014
- 3 - 14h30 la Citroën Saint-Brieuc - 1350 m. Années 2011-2012
- 4 - 14h50 la Leclerc Ploufragan - 1900 m. Années 2009-2010
- 5 - 15h15 la Sporlux - 3500m. Années 2007-2008
- 6 - 15h40 5 km Crédit Mutuel de Bretagne - populaires et licenciés, années 2006 et antérieures
- 7 - 16h20 10 km Ville de Saint-Brieuc - populaires et licenciés, années 2006 et antérieures

- Courses 1,2,3,4 et 5: challenge du nombre des écoles, collèges et lycées (minimum de 10 arrivants)
- Course 6: challenge des entreprises (4 arrivants dont au moins une femme)
- Course 7: challenge des entreprises (4 arrivants dont au moins une femme)

Inscriptions

• En ligne : avant le samedi 19/03 19h sur le site Chrono Course

• Par courrier postal avant le 15/03

Saint-Brieuc Athlétisme :

67 rue Théodule Ribot,

stade Hélène Boucher,

22000 Saint-Brieuc

Chèque à l'ordre de Saint-Brieuc Athlétisme

• Chez Sobhi Sport (boutique Plérin) : le 18/03

• Au stade Hélène Boucher : local Saint-Brieuc Athlétisme, le 19/03 de 10 h à 17h

• Aucune inscription sur place pour les courses 4, 5, 6 et 7

Tarifs

- Courses 1 à 5 : gratuites
- Course 6 : 8€
- Course 7 : 10€

Retrait des dossards

- 18/03 : chez Sobhi Sport
- 19/03 : stade H. Boucher de 10 h à 17h
- Sur place : dès 12 h, au plus tard 45 minutes avant chaque course.

Récompenses

Courses 1, 2, 3, 4, 5 : médaille à tous les arrivants

Courses 1, 2, 3 : remise de diplômes

Courses 6 et 7 : tee-shirt à tous les arrivants

Coupes aux 3 premiers des classements scratch

Grille de prix et renseignements :

<http://saintbrieuc.athle.fr>

Facebook Saint-Brieuc athlétisme

saintbrieuc.athlétisme@gmail.com

Village Santé

avec l'Office du Sport,
Etablissement
Français du sang

- Courses 1 et 2 : 1 boucle bleue
- Course 3 : 1 boucle verte
- Course 4 : 2 boucles bleues
- Course 5 : 1 boucle bleue +1 rouge
- Course 6 : 2 boucles rouges
- Course 7 : 4 boucles rouges



boucle bleue: 950m
boucle verte: 1350m
Boucle rouge: 2500m

DOSSARD COURSES 1, 2, ET 3

FOULÉES BRIOCHINES

NOM: Prénom : Course N°
Année de naissance: Sexe :
Ecole (obligatoire): Classe :
Adresse :

Signature des parents obligatoire